

Le McDonald's de l'Etoile reste ouvert en continu le week-end grâce à une faille de la nouvelle loi sur les débits de boissons. Des horaires légaux, mais qui inquiètent les syndicats

# Un fast-food ouvre 24h/24, normal?

STEPHANIE DE ROGUIN

**Travail** ▶ Le restaurant McDonald's de l'Etoile, situé au carrefour du même nom dans le quartier des Acacias, ouvre ses portes en continu tout le week-end depuis début janvier. L'activité ne s'interrompt pas depuis le vendredi à 6h00 jusqu'au dimanche à minuit. Est-ce bien légal?

L'entreprise de restauration rapide est soumise à la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD). Cette dernière stipule que l'horaire d'exploitation maximal d'un établissement est de 6h à 1h du matin en semaine et de 6h à 2h les jeudis, vendredis, samedis ainsi que les veilles de jours fériés officiels du canton.

## Marge de manœuvre

Cependant, des dérogations en termes d'horaires sont possibles. Un établissement peut demander à ouvrir dès 4h du matin tous les jours de la semaine, ou de fermer à 4h du matin, uniquement les vendredis et samedis. Les dérogations sont en principe données si l'établissement n'a pas commis d'infraction par le passé, et si son activité ne gêne pas le voisinage alentour en termes de nuisance sonores.

Si les deux dérogations sont acceptées, cela revient effectivement à autoriser un établissement à rester ouvert en continu le week-end. Cette possibilité est facilitée depuis que de nouvelles dispositions de la loi sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017, indique Emmanuelle Lo Verso, chargée de communication au Département de la sécurité et de l'emploi (DSE).

Romain de Sainte-Marie, député socialiste, a travaillé sur l'élaboration du texte de la LRDBHD au sein de la commis-



Un établissement peut demander à ouvrir dès 4h du matin tous les jours de la semaine, ou de fermer à 4h du matin, uniquement les vendredis et samedis. CÉDRIC VINCENSI

sion de l'économie du Grand Conseil. «Pour nous, ce n'étaient pas les mêmes établissements qui étaient visés par une ouverture plus tôt le matin et par une fermeture plus tard en fin de journée. Nous n'avons pas eu de réflexion sur le fait qu'un restaurant ou un café puisse se retrouver à ouvrir 24h/24, mais dans le fond, rien ne l'empêche.» Une modification de la loi serait peut-être alors nécessaire, conclut-il.

Audrey Schmid, secrétaire syndicale chez Unia, se dit très étonnée de l'ouverture en continu du fast-food des Acacias. «Nous n'avons pas été contactés par les travailleurs. J'apprends la nouvelle en même temps que vous.» La syndicaliste imagine que la décision répond peut-être à une solution pour juguler le bruit des fêtards sortant des établissements nocturnes à proximité. Elle soulève par ailleurs les

problèmes que la décision posera à certaines sociétés, mécontentes en termes de concurrence.

## Une curieuse dérogation

Son collègue Umberto Bandiera a travaillé jusqu'en 2014 pour le secteur de la restauration chez Unia. Il a participé aux discussions autour de la LRDBHD. «Cette loi est devenue de plus en plus stricte, relève-t-il. C'est curieux que McDonald's ait bénéficié d'une telle dérogation.»

Le plus important selon lui est de vérifier que les compensations obligatoires prévues par la Loi sur le travail (LTr) concernant le travail de nuit (temps de repos supplémentaire, visites médicales, arrangements horaires, etc.) soient respectées.

Selon nos informations, le McDonald's Etoile-Acacias a été le seul établissement de la chaîne à faire cette demande,

les autres restaurants de l'enseigne n'étant pas intéressés. Pour le restaurant des Acacias, vingt-cinq employés ont été recrutés en plus de l'équipe déjà en place, afin d'assurer un meilleur roulement du personnel et ainsi de respecter les consignes imposées pour le travail de nuit. L'autorisation pour un horaire continu sur le week-end est valable un trimestre, soit jusqu'au 31 mars. I

## Ruth Dreifuss monte au front contre la RIE III



**Votations** ▶ «Trop, c'est trop!» La réforme de l'imposition des bénéfices des entreprises, la RIE III, est si délétère aux yeux de Ruth Dreifuss que la socialiste genevoise a choisi de sortir de la réserve traditionnelle qui incombe aux anciens conseillers fédéraux. Lundi, elle a donné de la voix dans la dernière ligne droite de la campagne du comité unitaire genevois contre la réforme. Signe de l'importance de l'enjeu, quatre anciens conseillers fédéraux sont jusque-là sortis du bois – Eveline Widmer-Schlumpf s'est dite sceptique, Pascal Couchepin et Ruth Metzler ont défendu le oui.

Ruth Dreifuss a affirmé que la réforme, dont le but est d'en finir avec les privilèges des sociétés à

statut, ne se conforme pas aux exigences internationales et morales. Car les possibilités pour réduire la charge fiscale vont si loin que la Suisse continuera à favoriser l'évasion fiscale, notamment au détriment du tiers-monde. Ces outils fiscaux permettent de déduire des montants pour la recherche qui n'ont même pas été investis, s'est encore indignée Mme Dreifuss.

«Prétendre qu'il n'y a pas de plan B est un mensonge», selon une déclaration de Robert Cramer, lue durant la conférence de presse. Annoncé, le conseiller aux Etats (Vert/GE) a eu un empêchement. Pour Mme Dreifuss, en cas de non, l'Assemblée fédérale devra non seulement gommer les «excès» rajoutés par la droite, mais aussi, par exemple, fixer un seuil du taux minimum d'imposition pour éviter une concurrence fiscale acharnée entre cantons. En cas de oui, les pertes financières seront compensées par des baisses de pres-

tations ou des hausses d'impôt pour les personnes physiques, selon Mme Dreifuss: l'écart pourrait encore se creuser entre les primes maladie et les subventions aux assurés, qui risqueraient de diminuer.

Le comité unitaire a aussi présenté un appel de 80 élus et

députés genevois contre la RIE III, quasiment exclusivement de gauche. Le conseiller municipal de Plan-les-Ouates Dominique Tinguely (Vert), par exemple, s'inquiète pour sa commune, qui perdrait 10 millions de francs sur un budget de 61 millions.

RACHAD ARMANIOS



Ruth Dreifuss s'est prononcée contre la RIE III. RA

## MÉDAILLE RUSSE

### GUY METTAN ATTEND LA DÉCISION DU GRAND CONSEIL

Le député genevois Guy Mettan (PDC) doit recevoir mardi soir une médaille attribuée par la Russie. Cette distinction, nommée «Ordre de l'amitié», lui est notamment décernée par le Kremlin pour ses prises de position russophiles. Problème: la loi sur le Grand Conseil interdit à ses élus de recevoir des décorations d'un gouvernement étranger. Guy Mettan a alors demandé à ses collègues de lui accorder une dérogation, mais ces derniers ne se prononceront que durant la prochaine session plénière, le 23 février prochain. Le démocrate-chrétien va-t-il tout de même accepter son prix? Interrogé, il explique que cette médaille lui a été attribuée il y a déjà plusieurs semaines et que «la soirée de mardi n'y change rien». Il précise qu'il attend le vote du Grand Conseil. En cas de refus, il décidera alors s'il renonce à cette distinction ou à son mandat de député. ELE

## DÉSARMEMENT

### UN NOUVEL ACTEUR POUR FACILITER LA COLLABORATION

Les organisations actives sur le désarmement à Genève se sont étoffées d'une nouvelle entité. La Plateforme du désarmement de Genève (GDG) est entièrement opérationnelle depuis janvier. Cette ONG souhaite réunir tous les acteurs dans ce domaine pour faciliter la collaboration. Elle veut provoquer la discussion sur les nouvelles thématiques et, de manière moins politisée et plus informelle, sur les questions difficiles. Et favoriser aussi le dialogue avec les institutions qui n'œuvrent pas sur le désarmement. Le directeur doit être rejoint début mars par un second collaborateur, a précisé à l'ats le Centre international de déminage humanitaire de Genève (GICHD) qui accueille et soutient la plateforme indépendante. ATS